



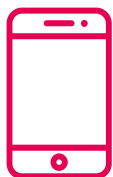
en 2021, le **pass Culture**

étendu à toute la France

pass
Culture



le pass Culture en quelques mots



Le pass Culture est une **application gratuite** pour les jeunes de 18 ans résidant en France sur laquelle ils disposent de **300€ pendant 24 mois** qui les encourage à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles.

Le pass Culture s'applique à proposer à ses utilisateurs, sur une même plateforme, un maximum d'offres physiques et d'activités culturelles dont ils peuvent profiter autour de chez eux, grâce à la fonctionnalité de **géolocalisation** ainsi que des offres numériques à réserver directement sur l'application.

le pass Culture... une large offre culturelle

places et abonnements



de spectacle vivant, de cinéma, de concert, de médiathèque, de festivals...

cours, ateliers, matériel



cours de danse, de théâtre, de musique, matériel beaux-arts

biens matériels



livres, BD, DVD, disques, vinyles, œuvres d'art, instruments de musique...

biens numériques



jeux vidéo et musique en ligne, SVOD et ebooks, abonnements à la presse en ligne

Dépense limitée à 100€

rencontres



avec les artistes, conférences, dedicaces, répétitions de spectacles, découvertes des métiers...

visites



de musées, de lieux historiques, de centres d'art...

le pass Culture un dispositif expérimenté sur 2 ans

Le pass Culture est pensé comme ouvert et partagé : ainsi, une phase d'expérimentation a été lancée afin d'évaluer au mieux les aspirations, les pratiques, les usages et les besoins des jeunes de 18 ans et de tous les acteurs culturels. L'expérimentation du dispositif sur ces 14 départements concernait 135 000 jeunes sur une année civile.

1^{er} février 2019 : lancement de l'expérimentation auprès de 12 000 jeunes de 18 ans dans 5 départements pilotes (Bas-Rhin, Finistère, Guyane, Hérault, Seine-Saint-Denis)

6 juin 2019 : élargissement de l'expérimentation à 14 départements : les départements d'origine, ainsi que l'ensemble de la région Bretagne (les Côtes d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan), les Ardennes, le Doubs, la Nièvre, la Saône-et-Loire, le Val-de-Marne et le Vaucluse.

20 mai 2021 : le dispositif est ouvert à tous les jeunes de 18 ans résidant en France métropolitaine ou d'outre-mer.

l'expérimentation du pass Culture en chiffres (mai 2021)

- Un dispositif testé auprès des jeunes de 14 départements
- **4 600** lieux proposant des offres
- La réservation d'**offres physiques et d'activités culturelles** représentaient **80%** des réservations totales effectuées sur l'application.
- **165 000** comptes activés
- Près de **1 million** de réservations effectuées
- Les **offres numériques** représentaient **20%** des réservations totales.

le pass Culture pour les jeunes

Vous êtes dans l'année de vos 18 ans et vous résidez en France depuis au moins un an ? Téléchargez l'application et inscrivez-vous.
Votre crédit de 300€ est valable 24 mois.



le pass Culture Pro pour valoriser l'offre des acteurs culturels auprès d'un public jeune

Si vous êtes un acteur culturel présent en France (une structure publique, privée ou associative), proposant des activités culturelles gratuites ou payantes et que vous souhaitez promouvoir votre programmation, inscrivez-vous et gérez vos offres via un espace dédié.



Inscrivez-vous sur
pro.passculture.beta.gouv.fr



support et contacts

Pour toute question, écrivez nous à support@passculture.app

ou rendez-vous sur le site pass.culture.fr

Pour toutes les demandes presse, écrivez-nous à
service.presse@passculture.app

Suivez-nous [@passcultureofficiel](https://www.instagram.com/passcultureofficiel)



[@pass_Culture](https://www.facebook.com/pass_Culture)



[@pass.culture](https://www.instagram.com/pass.culture)



Le dispositif est géré par la SAS pass Culture, filiale de l'État et de la Caisse des Dépôts et Consignations (banque des territoires)